

**Sortez, c'est l'été !
Samedi 27 juin**



Salon Auto-Moto

➔ DOSSIER P.10

INFOS PRATIQUES

URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 99 83 14 90 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **VÉOLIA**, numéro d'astreinte assainissement et eau potable : 0 811 902 902 - (coût de l'appel depuis une ligne fixe : 7,8 centimes l'appel puis 2,8 centimes la minute) : 0 969 323 529 (appel non surtaxé)
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE : 32 37**
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le **mardi 30 juin** à 19h à l'Espace Citoyen.

MAIRIE

- ▶ www.cesson-sevigne.fr

Lundi : 8h30-12h • 13h-18h

Du mardi au jeudi : 8h30-12h • 13h-17h15

Vendredi : 8h30-16h (journée continue)

Samedi : 9h30-12h (permanence État Civil)

Téléphone : 02 99 83 52 00 ; télécopie : 02 99 83 46 63

Mél : mairie@ville-cesson-sevigne.fr

ESPACE CITOYEN

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; le samedi de 10h à 12h.

02 99 83 52 00 ; espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

- ▶ **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h30.**

Téléphone : 02 99 83 52 00

- ▶ **Les élus tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen.**

- ▶ **Permanences des élus**

Du 1^{er} au 7 juin : Thierry DORANCE-HOUSSAY

Du 8 au 14 juin : Annie LECUÉ

Du 15 au 21 juin : Albert PLOUHINEC

Du 22 au 28 juin : Denis SCHNEIDER

DISTRIBUTION DU JOURNAL MUNICIPAL

Pour tout problème de distribution, tél. : 02 99 14 62 26 ou écrire à jl.m.services@free.fr


Christian LETUÉ
CES COUVERTURE
CESSON ENTRETIEN SERVICE
ces77@orange.fr

7j/7
DÉPANNAGE RAPIDE
24h/24
35510 CESSON SEVIGNE
02 99 03 30 30

RAMONAGE · DÉMOUSSAGE · TUBAGE · AGRÉE POSE VELUX



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage

Énergie renouvelable

Aménagement salle de bain

**Neuf et
Rénovation**



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr



► ÉDITO



Le mois de juin s'annonce haut en couleur !

Le salon Auto-Moto DOSSIER 10

► SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Expressions politiques	14
Conseil municipal	16
Développement durable	17
Arrêt sur images	18
Initiatives	21
Culture	22
Sport	25
Vie associative	26



Directeur de la publication : Albert Plouhinec.

Élus référents : Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication institutionnelle et numérique et aux nouvelles technologies ; Yvonne de La Tour, déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.

Rédaction : Nathalie Coldefy et Florence Thierry.
communication@ville-cesson-sevigne.fr
Tél. : 02 99 83 52 00.

Création maquette : Studio Bigot

Impression : Le Colibri Imprimeur

Distribution : JLM Services

Tél. : 02 99 14 62 26 - jlm.services@free.fr

• **Couverture :** Marjolaine Brillant

• **Parution bi-mensuelle.** Prix au n° : 1,20 €
Abonnement : 42,20 € ; Vente uniquement en Mairie.

• **Tirage :** 9 335 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire et ISSN : en cours.

Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mél à :
communication@ville-cesson-sevigne.fr

Cesson-Sévigné Informations-Magazine
du 1^{er} juillet :
dernier délai : **mercredi 10 juin** ; avant 12h,

Cesson-Sévigné Informations-Magazine
du 1^{er} septembre :
lundi 10 août ; avant 12h.

La ville de Cesson-Sévigné : dynamique, ludique et sportive va, une nouvelle fois, honorer ses labels qui la qualifient comme l'une des plus attractives du département.

Nous avons avancé la date du Salon Auto-Moto de trois mois cette année, pour permettre l'exposition des modèles à la période la plus favorable pour la filière, notamment moto. Le parc de Champagné sera à nouveau le lieu de cette manifestation, vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 juin, où le public pourra découvrir les nouveautés de toutes les marques et rencontrer les professionnels de ce secteur d'activité, si important à Cesson-Sévigné.

La semaine commerciale battra son plein entre le samedi 20 et le samedi 27 juin. Nous la soutenons comme événement stimulant pour le commerce de proximité, si important pour la vie quotidienne.

Juin, c'est aussi le temps de la semaine sportive. Je salue tout d'abord les performances remarquables de nos kayakistes au Brésil. Ils se sont illustrés en obtenant une médaille d'argent et une de bronze. Qu'ils reçoivent toutes nos félicitations !

Quant aux bénévoles des associations, sans lesquels rien ne serait possible, ils conjuguent leurs efforts avec ceux des personnels des services des sports, pour permettre à chacun de trouver l'épanouissement physique et moral par la pratique d'un ou de plusieurs sports.

Cette semaine sportive qui se déroulera du jeudi 18 au vendredi 26 juin

donnera aux enfants l'occasion de participer à des activités de judo, gymnastique, football, handball, escrime, tennis de table, athlétisme, canoë, golf... dans l'esprit sportif et avec la bonne humeur habituelle.

Vous êtes invités au Parc de la Monniais, pour la Cenerentola de Rossini, adapté du conte de Perrault, le 5 juin à 20h, pour la 4^e édition de l'opéra en multidiffusion sur grand écran en Plein air.

Puis, comme chaque année la fête de l'été : « Sortez c'est l'été » réjouira petits et grands le 27 juin. Nous célébrerons ensemble l'arrivée des beaux jours dans la joie des découvertes musicales et festives. L'édition 2015 mettra en avant les talents de notre ville : les associations cessonaises, l'école de musique et les groupes de l'Escal. Le groupe City-Kay, en résidence culturelle cette année, et révélation du printemps de Bourges, se produira également. Les uns et les autres nous feront vibrer toute la soirée. Des jeux gonflables et animations de forains feront le bonheur des plus petits. Nul doute que le feu d'artifice, sur le thème de la lumière proposé par l'ONU, émerveillera tous les participants. Le bal populaire clôturera la soirée dans la plus grande convivialité.

Profitez bien de ce mois de juin, et de tout ce qu'il vous réserve comme animations. Que votre été soit beau !

Albert PLOUHINEC
le Maire



DR

Sortez, c'est l'été ! Samedi 27 juin

Le programme

De 14h à 1h, une vingtaine de groupes se produiront sur différents sites dans le centre-ville : associations cessonaises, pôle Musique

et Danse, groupes de musiques actuelles de l'Escale ainsi que des musiciens d'associations se succéderont.

Le programme actualisé sera disponible sur le site Internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

Auditorium du Centre Culturel

- ▶ 18h-18h30 : ensemble de dix violoncelles (Pôle Musique et Danse- PMD)
- ▶ 19h-19h30 : Divertimento
- ▶ 20h15-21h : De Bâbord à Tribord

Salle d'orchestre du Centre Culturel

- ▶ 16h30-18h : chorale du PMD.
- ▶ 18h-18h40 : piano à 4 mains et grands élèves du PMD

Parvis du Centre Culturel

- ▶ 14h-14h30 : ensemble jazz du PMD.
- ▶ 18h- 19h : ensemble de saxophones du PMD
- ▶ 19h-19h30 : ensemble latino

Scène Place de l'Église

- ▶ 16h-16h40 : ensemble renaissance et baroque
- ▶ 21h-23h15 : bal

City Kay : tête d'affiche

En 2006, Jay Pharaoh El-Kady, chanteur londonien d'origine égyptienne, fonde City Kay. Explorateurs du son, les six musiciens produisent deux albums en 2008 et 2010, *New Times* et *Preoccupations*.

Le groupe City Kay était en résidence au Carré Sévigné au mois d'avril, dans le cadre de la préparation du passage du groupe Inouïs du Festival de Bourges.

- ▶ (Interruption lors du feu d'artifice)
- ▶ 23h40-1h : bal

Parc de Champagné

Feu d'artifice à 23h15, sur le thème de la Lumière, créé par la Société Féérie.

Place du Marché

- ▶ 19h30-20h10 : Bagadig + déambule (PMD)
- ▶ 20h15-20h40 : Danse Country
- ▶ 20h45-21h15 : Bagad de Cesson-Sévigné
- ▶ 21h15-23h15 : scène Escale : Deep Canyon, Upside Down, groupe Antoine Madec (PMD)
- ▶ 23h40-1h : City Kay



📍 LES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS MUNICIPALES POUR LA RENTRÉE

Stade d'eaux-vives

Inscriptions à partir du **lundi 1^{er} juin** pour les écoles d'eaux-vives. Possibilité d'envoyer les demandes d'inscriptions par courrier.

Stade d'eaux-vives, 2 rue de Paris.
Tél. : 02 23 45 18 18.

Piscine Sports et Loisirs

▶ Réinscriptions **du lundi 8 au samedi 13 juin** aux heures des cours.

La carte adhérent(e) de cette année 2014-2015 est indispensable.

- Athlétisme et École de Sport : **du lundi 8 au vendredi 12 juin** de 9h à 12h à l'accueil de la piscine.

▶ Inscriptions à l'Espace Citoyen

- Cessonnais : **mercredi 17 juin** de 18h à 20h. Présenter un justificatif de domicile.

- Non Cessonnais : **jeudi 18 juin** de 18h à 20h.

Paiement par chèque (à l'ordre du Trésor Public - 1 chèque par activité), espèces, chèques vacances.

À noter : les activités prendront fin le **samedi 27 juin 2015**.

La vidange aura lieu **du lundi 29 juin au dimanche 5 juillet inclus**

Début des cours session 2015/2016 **lundi 7 septembre 2015**

Pôle enseignement artistique

Les inscriptions et les réinscriptions auront lieu **du mercredi 17 juin au mardi 23 juin** au Centre Culturel.

Arts plastiques

De 14h à 18h, secrétariat arts plastiques.

Musique et danse

De 16 h à 19 h, salle d'orchestre.

Pour une meilleure organisation des inscriptions, il est demandé de respecter le lettrage ci-dessous :

De A à C : mercredi 17 juin

De D à G : jeudi 18 juin

De H à K : vendredi 19 juin

De L à M : lundi 22 juin

De N à Z : mardi 23 juin

Certificat médical obligatoire pour les danseurs.

Important : pour toutes nouvelles inscriptions au pôle enseignement artistique pour la saison 2015-2016, un dossier unique devra être obligatoirement rempli auprès de l'Espace Citoyen. Attention, sans ce document, l'inscription aux activités artistiques (musique, danse, arts plastiques) ne pourra aboutir.

Les familles ayant déjà un dossier, ne sont pas concernées.

📍 ÉTAT CIVIL

DU 11/04/2015 AU 08/05/2015

Naissances

- Jules HOCHET
- Leyane JACOB
- Lewis BLOT
- Marie SURLÈVE

Mariage

- Béatrice LOUAPRE, infirmière et Nicolas DU ROSEL DE SAINT-GERMAIN manager en biotechnologie

Décès

- Bernard MALARD, 80 ans
- Paulette SEVEGAND épouse PICHOUX, 76 ans
- Yvonne LECOQ veuve LE MAGADOUX, 87 ans
- Francis DAVID, 87 ans
- Jean APIOU, 79 ans
- Denis CUGUEN, 61 ans
- Emile MALÉCOT, 81 ans
- André CHABOCHE, 90 ans
- Denise COSNIER veuve DEMAY, 89 ans
- Maria LEPAGE veuve BIET, 94 ans
- Raymond DIVET, 92 ans.

📍 SEMAINE SPORTIVE DU 18 AU 26 JUIN POUR LES SCOLAIRES



La 6^e édition de la semaine sportive est programmée **du 18 au 26 juin**. Elle concerne les enfants des trois écoles primaires.

Avec au programme : judo, gymnastique, football, handball, escrime, tennis de table, athlétisme, canoë, golf, course d'orientation, basket.

Plusieurs clubs sportifs cessonnais et des membres de l'association Re-traité Active compléteront l'encadrement.

📍 PYRAMIDES D'ARGENT 2015

Lors des Pyramides d'argent 2015, organisée par la FPI (Fédération des Promoteurs Immobiliers) le 2 avril, IMOCIA (en copromotion avec le groupe Pourpre Invest) a gagné le prix de l'Immobilier d'entreprise pour le programme ENERGIES (situé à Cesson-Sévigné, sur le terrain ex TDF). ENERGIES est un programme de 17 000 m² de bureaux BBC et HQE répartis en trois immeubles, situé au pied du futur métro.

Don du sang

Journées du don de sang mardi 2 juin, de 11h à 13h30 et de 15h30 à 19h ; mercredi 3 juin, de 10h à 13h et de 15h à 19h, à l'Espace de Grippé, route de la Valette.

Café mémoire

Mercredi 3 juin de 15h à 17h, à la cafétéria de l'Hippocampe. Sur le thème « Accueillir ses vulnérabilités ».

Clic alli'âges

Permanence jeudis 4 et 18 juin, de 14h15 à 17h15, à la mairie. Prendre rdv au 02 99 83 52 00.

Architecte conseil

Permanences mardis 9 et 23 juin, de 9h à 12h, à la mairie annexe. Prendre rdv au service Urbanisme au 02 99 83 52 00.

CIDFF

Permanences jeudis 11 et 25 juin, de 14h à 17h, sur rendez-vous, à la mairie.

Café des parents

Jeudi 18 juin à 12h15 à l'Espace Citoyen. « Être une famille monoparentale en 2015. Entre regard des autres et réalités quotidiennes ; si on en parlait ? ». Entrée libre.

Planning familial

Permanence mardi 23 juin de 14h à 17h, sur rendez-vous, à la mairie.

⊕ ANNULATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le PLU de la commune « 2012 » a été annulé le 29 avril 2015. De fait, sa version précédente « 2004 » est remise en vigueur depuis cette même date. L'ensemble des pièces du PLU à jour est disponible en ligne sous format numérique, sur le site de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr, dans la rubrique Urbanisme, PLU en vigueur.

⊕ URBANISME

Permis de construire accordés du 10/04/2015 au 7/05/2015

- ▶ 99 rue de la Chalotais : extension du lycée par la construction d'un bâtiment neuf en R+2
- ▶ Zac des Champs Blancs : modification de la couleur d'un bardage pour le bâtiment E. Ajout d'une ventilation de parking
- ▶ 7 rue des Pins : démolition de la maison et d'un garage existant + construction d'une maison individuelle
- ▶ 29 rue du Grand Domaine : redimensionnement/agrandissement du projet d'extension
- ▶ Nantiveul : construction d'un garage en bois et d'un préau accolé en bois
- ▶ 7 rue de la Lande d'Abas : hauteur maximum baissée de 8,18m à 7,50m. Hauteur façade baissée de 6,50m à 6,12m
- ▶ 38 allée des hirondelles : réduction de l'assiette foncière (parcelle AK

366) et augmentation de la surface de plancher (de 94m² à 99m²)

- ▶ 2 rue de Paris : construction d'un hangar de rangement
- ▶ 112 rue de la Monnaie : réalisation d'une extension
- ▶ 1 rue des Lauriers : démolition d'une maison individuelle existante et construction d'une maison individuelle
- ▶ 42,44, 46 rue de Rennes : modification du plan de masse et de façades

Permis refusé

- ▶ rue de la Plesse : construction d'une maison d'habitation de type 8 et d'un garage accolé.

⊕ INSCRIPTIONS SCOLAIRES DU 1^{er} DEGRÉ

Toutes les inscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de Cesson-Sévigné (entrée en maternelle, en CP et nouveaux arrivants) se font à l'Espace Citoyen aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; le samedi de 10h à 12h. Il est entendu qu'aucun dossier ne sera instruit par courrier, ni qu'aucun dossier incomplet ne sera traité.

L'admission à l'école sera prononcée par la direction de l'école au vu des pièces suivantes : le certificat d'inscription remis par la Ville et un certificat de radiation de l'ancienne école fréquentée.

Contact : Espace Citoyen, tél. : 02 99 83 52 00



NEUF - RÉNOVATION
BOIS - ALU - PVC - MIXTE
FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING

Tél. 02 99 62 18 40

108 ROUTE DE FOGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ
FAX : 02 23 37 25 21 - menuiserie@brunodelahaye.fr

📍 INAUGURATION DE LA RÉSIDENCE COURS VILAINE



Le dévoilement symbolique pour l'inauguration

L'inauguration de la résidence Cours Vilaine située Cours de la Vilaine sur le site de l'ancienne mairie et de l'ancienne école communale s'est dérou-

lée mardi 14 avril. La résidence Cours Vilaine s'inscrit le long d'une voie piétonne, reliant la rue des Écoles au Cours de la Vilaine. En témoignage du passé, les grilles du 19^e siècle de l'ancienne mairie ainsi que les piliers en granit prennent place à l'entrée de cette voie. La résidence de l'architecte Cabinet Jean-François Go comprend 36 logements du T2 au T5, répartis en deux cages d'escalier ; 3 commerces en rez-de-chaussée ; 62 places de stationnements en sous-sol (dont 36 garages) et 6 places extérieures ; 16 caves. La volumétrie s'inscrit dans

un gabarit cohérent avec l'environnement existant, avec un rez-de-chaussée, deux étages et un niveau attique, le tout sur un niveau de sous-sol.



Le portail de l'ancienne mairie école a été conservé.

📍 INFOS MUNICIPALES PETITE ENFANCE

Accueil de loisirs Pirouettes 2/4 ans École maternelle Bourguevreuil, 16 boulevard des Métairies

Ouvert de 7h30 à 19h00 **du lundi 6 juillet au lundi 31 août inclus.**

L'équipe d'animation propose aux enfants des activités diversifiées manuelles et sportives adaptées au rythme et aux besoins de chacun.

Modalités d'inscription

Les enfants sont accueillis à la journée ou demi-journée (avec ou sans repas). Les repas sont pris au restaurant scolaire de Bourguevreuil.

Afin de faciliter la mise en place des activités, les enfants seront accueillis de 7h30 à 9h30.

Les différents accueils

- ▶ À la journée avec ou sans le repas, départ possible à partir de 17h.
- ▶ Pour la matinée avec repas, départ possible après le repas entre 13h15 et 13h30
- ▶ Pour la matinée sans repas, départ possible de 11h45 à 12h00
- ▶ Pour l'après midi avec repas, arrivée possible de 11h45 à 12h00
- ▶ Pour l'après midi sans le repas

arrivée possible à partir de 13h15/13h30 Remplir le dossier administratif (dossier unique) : obligatoire avant l'arrivée de l'enfant

Les bulletins d'inscription seront disponibles au secrétariat de la Maison de l'Enfance, dans les écoles maternelles et à l'Espace Citoyen, **du 3 au 24 juin 2015.**

Inscription également possible sur votre Portail Famille sur le site Internet de la Ville.

Renseignements : 02 99 83 74 11 ou 06 15 16 12 49 ; service-enfance@ville-cession-sevigne.fr

Exposition

La maison de l'enfance : *Petits pas*, *Chatouilles* et *Patouilles*, *Copains copines*, À l'Abord'âge, la micro crèche *Les P'tits Cœurs* exposent leurs œuvres **du 1^{er} au 13 juin** à l'Espace Citoyen.

Portes ouvertes

Portes ouvertes le **mercredi 3 juin** à partir de 17h. Vous pourrez rencontrer les animateurs, visiter et poser toutes vos questions avant l'inscription de votre enfant.

📍 CENTRE DE LOISIRS

Le programme complet des vacances juillet et août 2015 est disponible sur le site de la Ville, www.ville-cession-sevigne.fr, rubrique Éducation Jeunesse.

📍 CONCOURS DES BALCONS ET MAISONS FLEURIS

Le coupon d'inscription pour le concours des maisons et balcons fleuris organisé par la Ville est à déposer **jusqu'au 22 juin** à la mairie-annexe.

📍 SEMAINE COMMERCIALE DU 20 AU 27 JUIN

L'UCAL, forte de son réseau de 145 entreprises, organise une semaine commerciale du **samedi 20 au samedi 27 juin**. De nombreux lots à gagner, dont un voyage dans l'Ouest-Américain, une croisière, deux vélos électriques, quatre tablettes, plusieurs bons d'achat, 1 000 € offerts à un papa et à dépenser dans la journée chez les adhérents.

Chaque entreprise adhérente aura un tapis rouge à l'entrée avec des ballons de baudruche.

Pascal Prioul

peinture • décoration • revêtement de sol



27, rue de Bray - 35510 Cesson-Sévigné - Tél. : 02 99 26 98 34 - Fax : 02 99 26 98 54
e-mail : prioul.pascal@wanadoo.fr



Ucar

LOCATION DE VÉHICULES

13 rue de la Rigourdière 35510 Cesson-Sévigné
02 23 50 54 94



02 99 83 94 26

MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc
Étanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

J.M. CHAUVEL - COUVERTURE

8 rue du Petit Gilles CESSON-SEVIGNE

🕒 TRANSPORTS URBAINS À CESSON-SÉVIGNÉ, RÉSEAU STAR POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

Au moment des vacances scolaires de l'été 2014, la municipalité avait découvert en même temps que les parents d'élèves la suppression de la ligne 30.

Sur la base des nombreuses remarques recensées, un certain nombre d'actions avaient été engagées pour pallier cette perte de service. Un point de situation sur la desserte en transports en commun de Cesson-Sévigné avait été fait dans le CIM du 1^{er} mars 2015, alors que le nouveau plan transports 2015-2016 était en cours d'élaboration.

Voici les avancées obtenues dans le cadre de ce plan d'actions transports 2015-2016, concernant notre commune :

- ▶ **Ligne 6** : les modifications apportées pour et au cours de l'année scolaire 2014-2015 sont maintenues. S'y ajoute une augmentation de la fréquence de passage qui sera d'un bus toutes les 35 mn à partir de 21h, du lundi au samedi (au lieu d'un bus par heure pour ce service du soir).
- ▶ **Ligne 31** : compte tenu de la révision du temps de parcours, quelques départs seront avancés de 5 mn, mais les horaires de desserte des établis-

sements scolaires ne changent pas.

- ▶ **Ligne 34** : aujourd'hui desservie uniquement entre 7h10 et 9h30 et entre 16h00 et 19h20, cette ligne verra désormais un bus passer toutes les 1h15 entre ces deux créneaux horaires.
- ▶ **Ligne 50** : une rotation supplémentaire sera faite entre 12h et 14h et les horaires de la ligne 150 seront adaptés pour répartir la charge avec la ligne 50.
- ▶ Des bus supplémentaires seront déployés particulièrement en soirée lors de grandes manifestations : Trans Musicales, Théâtre en bus, Festival Yaouank, etc.
- ▶ En ce qui concerne la desserte plus spécifique des établissements scolaires rennais et cessonais (Assomption, Chateaubriand, Joliot-Curie, Bourgchevreuil, Sévigné, Saint-Étienne) :
 - **Lignes 206, 216, 217, 221**, (Ts61 cette ligne est spécifiquement réservée aux scolaires) : gardent les mêmes horaires et les mêmes parcours que l'an dernier.
 - **Ligne 200** : La modification du parcours à Acigné, augmente la durée du trajet de 1 mn.
 - **Ligne 207** : En lien avec la création du lycée Ozanam, un bus articulé est

mis en place et le parcours est modifié avec une reprise partielle des arrêts de la ligne 6 de « Champs Péans » à « La coulée ». Deux nouveaux départs de Rennes gare sont créés à 07h59 et 08h51.

- **Ligne 214** : le départ de 17h40 est avancé de 2 minutes pour faciliter la correspondance TER en gare de Cesson-Sévigné.

La demande concernant l'extension de la ligne 33 vers la Ménouriais n'a pas été acceptée pour cette année. Le nombre d'habitants (320) a été jugé insuffisant pour justifier d'un aménagement trop onéreux d'infrastructures (quai, aire de retournement). La demande sera à nouveau étudiée l'an prochain. D'ores et déjà, la préparation du plan d'actions 2016-2017 est lancée. Vous pouvez continuer à utiliser le registre transports mis en place depuis septembre 2014 à l'Espace Citoyen.

Pour identifier vos parcours et horaires sur notre commune, vous pouvez vous rendre sur le site de la STAR à l'adresse suivante :

www.star.fr/fr/se-deplacer/itineraires/des-lignes-scolaires/depuis-votre-commune/cesson-sevigne.html

🕒 LA FERME HANDI LONG SUR L'ART BRUT DU 1^{ER} AU 7 JUIN



Le conseil d'administration de la Caisse locale du Crédit Agricole de Cesson-Sévigné organise *La ferme Handi long sur l'art brut* du **lundi 1^{er} juin au dimanche 7 juin** en partenariat avec les structures d'accueil de personnes en situation de handicap, à la ferme de la Barrière, route de la Valette.

Des personnes en situation de handicap accueillies dans les structures spécialisées cessonaises exposeront

leurs œuvres pour les écoliers de la commune et les résidents des maisons de retraite. Un concert gratuit sera organisé **samedi 6 juin** à partir de 18h30. Avec une 1^{ère} partie classique et une 2^{ème} plus rock, pour tout public.

Une visite thématique de la ferme sera proposée **dimanche 7 juin**.

Exposition et plusieurs animations pour les enfants (et d'autres surprises).

Contact : 06 14 02 23 03

Salon Auto-Moto

Salon Auto-Moto : une référence départementale

Le secteur de l'automobile, associé à la moto, constitue un fleuron de l'économie locale et il se porte mieux que dans l'ensemble des autres départements français. Pour la 6^e année consécutive, la ville de Cesson-Sévigné et les professionnels organisent un salon Auto-Moto encore plus dynamique que les précédents, parce qu'il est avancé de septembre à juin et que cela innove en permettant à tous les concessionnaires moto de répondre présents.

Avec 10 000 m² de surface d'exposition et plus de 20 000 véhicules vendus par an (véhicules neufs et d'occasion), Cesson-Sévigné assure aujourd'hui 70% de la distribution de véhicules sur le territoire de Rennes Métropole.

Il s'agit de toujours mieux accompagner l'ensemble des opérateurs auto de la commune qui représentent, à eux seuls, 80% des concessionnaires du département d'Ille-et-Vilaine, et de leur associer les spécialistes de la moto.

Aujourd'hui, ce salon a atteint son stade de maturité et les organisateurs se félicitent, d'une année sur l'autre, de la réussite des éditions précédentes. Pour Laurent Defrance, Président de l'Autopôle, « Cesson-Sévigné a été un vrai aspirateur de parcs d'entreprises automobiles vu les avantages fiscaux que la ville offrait. Aujourd'hui, ce qui est intéressant, c'est qu'on y est ! On ne déménage pas une concession de plusieurs centaines de mètres carrés sur un coup de tête. Nous sommes avant tout des entreprises commerciales et notre cœur de business se trouve ici. À nous de faire en sorte, notamment à travers ce salon, d'asseoir davantage notre assise territoriale et d'accroître notre visibilité auprès du public. »



© Zepellin Bretagne

Pour sa 6^e édition, le salon Auto-Moto sera justement une vitrine de choix pour les différents concessionnaires qui pourront ainsi, trois jours durant, allier l'aspect commercial avec l'aspect festif grâce à une diversité de l'offre, mais aussi à une animation novatrice qui saura charmer petits et grands. Un exercice complexe à pérenniser, selon Gauthier Cochereau, organisateur du salon, dans la mesure où « le salon a atteint sa vitesse de croisière. En terme d'évolution, il va de soi que nous devons œuvrer pour le rendre encore plus agréable et attractif et l'enrichir en infrastructures d'accueil. Il s'agit, pour les années à venir, de le positionner en tant que salon de référence au niveau du département. »



Gauthier Cochereau,
organisateur du
salon.



Laurent Defrance,
président de
l'Autopôle

L'ambition ne semble pas si démesurée au regard de la conjoncture globale. Selon, Laurent Defrance, deux tendances majeures se dessinent aujourd'hui : « le low-cost et le très haut de gamme. Actuellement, les gammes intermédiaires restent très concurrentielles. Néanmoins, en termes d'immatriculations de véhicules neufs ou d'occasion, le département a accru ses ventes de 1,71% en 2014 par rapport à 2013 (contre seulement + 0,30 % au niveau national). »

« Depuis le début de l'année 2015, 3,5% des immatriculations nationales sont concentrées en Ile-et-Vilaine. » De quoi assurer de belles perspectives à ce rendez-vous désormais incontournable de la vie économique de notre département à la faveur notamment d'un changement de date.

En effet, afin d'intégrer la composante moto, cette 6^e édition se déroulera dorénavant en juin et non plus en septembre. Un choix salué par les organisateurs qui ne concevaient pas leur salon sans la présence de « la moitié des animateurs ». L'activité moto étant très saisonnière, les

Expositions

- ▶ Voitures (thermiques) :
16 concessionnaires
33 marques, 197 voitures
- ▶ Voitures électriques
et hybrides :
7 concessionnaires
12 marques, 20 voitures
électriques à l'essai
- ▶ Motos :
5 concessionnaires
9 marques, 30 motos
- ▶ Véhicules utilitaires :
10 concessionnaires
10 marques, 39 véhicules
utilitaires

concessionnaires des deux-roues sont effectivement au ralenti à partir de septembre et ne redémarrent réellement leur activité qu'en mars. Comme le souligne Gauthier Cochereau, avancer le salon à juin ne pouvait que constituer une opportunité commerciale et de notoriété pour eux, tout en élargissant le panel de l'offre d'exposition au parc de Champagné : « En changeant de date, nous changeons également le format en associant les concessionnaires motos ainsi que les utilitaires. Nous atteignons une toute autre dimension. »



3 questions à

Thierry Dorance-Houssay, adjoint chargé du développement économique et de l'emploi

Salon Auto-Moto, Sortez c'est l'été, Semaine Commerciale : pour quoi regrouper en une semaine ces trois événements ?

Tout d'abord la décision d'avancer ce salon au mois de juin nous est naturellement dictée par la nécessité de le compléter par la présence indispensable des motos. Je tiens, par ailleurs, à rappeler que, durant notre campagne, l'UCAL nous avait fortement demandé de relier le salon à la semaine commerciale pour faire en sorte de développer du lien entre le pôle de l'automobile de Cesson-Sévigné et l'ensemble des commerçants de la ville. Nous répondons ainsi à une forte attente encore récemment exprimée par le nouveau président de l'UCAL, Mikaël Morvan, et qui confère à un des objectifs concrètement affichés depuis notre élection, à savoir la restauration de la confiance entre le monde politique et le monde économique.

Au cours de cette semaine, de nombreux avantages seront consentis dans les commerces, mais également au sein de toutes les concessions automobiles et motos participant à cet

événement. C'est aussi l'occasion de réaffirmer notre volonté de redonner une « vie de village » au centre de notre commune concrétisée par l'arrivée d'un nouveau poissonnier (Cours de la Vilaine) et le très bon démarrage du boucher-traiteur de la même rue autour des commerçants du Centre-ville. Enfin, terminer cette semaine événementielle par la fête de l'été, bouclera ces 10 jours en apothéose et préparera l'ensemble des cessonnois à des congés bien mérités.

Que représente pour vous ce salon ?

Ce 2^e salon de notre mandature s'inscrit dans notre volonté de défendre ardemment ce secteur porteur d'avenir technologique. On le voit à travers le fort développement des véhicules électriques et hybrides, la recherche importante menée par l'ensemble des constructeurs, mais également le Lycée Saint-Étienne qui est un établissement scolaire permettant de préparer des jeunes à des emplois d'avenir.

C'est aussi l'aboutissement d'une négociation que nous avons engagée, dès le début de notre mandature, pour garantir une reprise d'activité sur le site de Sobredia et qui nous permet aujourd'hui, dans le cadre de cet accord, de préserver une grande majorité des emplois de cette entreprise.

Le groupe GCA va ainsi proposer huit marques au sein de cette concession, une nouvelle activité de carrosserie et surtout deux centres de formation professionnelle (un pour Toyota Nord-Ouest et l'autre pour les collaborateurs GCA).

Comment voyez-vous l'avenir des concessions automobiles sur le territoire cessonnois ?

Cela passe par le développement de la ZAC du Chêne Morand qui permettra -dès 2018- de regrouper sur ce site, qui prolongera les concessions déjà existantes sur le Bd des Alliés, de nouvelles concessions qui viendront enrichir l'offre avec une visibilité accrue en bordure de ce boulevard. D'ores et déjà, un certain nombre de constructeurs se positionnent sur cette nouvelle zone d'activité. Cela renforcera la cohérence d'ensemble de l'autopôle cessonnois et raffermira davantage l'ancrage historique de l'automobile sur notre commune. Notre ambition politique et surtout économique est de promouvoir l'emploi dans ce secteur et de consolider l'autopôle dans sa position de fer de lance du bassin métropolitain. Pour cela, nous ne ménagerons aucun effort pour continuer à travailler en toute confiance et en très bonne intelligence avec les opérateurs existants. Nous mettrons également tout en œuvre pour faciliter l'installation de nouveaux arrivants avec toutes les retombées économiques bénéfiques pour toutes les parties. Il s'agit, pour nous bien évidemment, de consolider le "capital emplois" du secteur qui représente à ce jour 650 salariés et qui, nous l'espérons, offrira de réelles perspectives à l'avenir. Nous ne pouvons, par conséquent, qu'accompagner l'ensemble de l'autopôle pour le mettre en situation d'assumer toujours mieux sa mission économique, sociale au sens large du terme, et environnementale par la promotion de nouvelles technologies propres et innovantes.

Image de synthèse de la future concession Toyota sur le site ex-Sobredia rue de Paris



Les organisateurs ne ménagent d'ailleurs pas leurs efforts pour offrir aux motos le meilleur accueil possible avec un chapiteau dédié et un prix d'emplacement identique à celui des voitures. « L'objectif, rappelle Gauthier Cochereau, est de fédérer : plus nous serons nombreux, plus nous ferons venir des gens et ce sera une vraie fête. On augmente ainsi l'attractivité du salon avec notamment tout ce qui est véhicules de collection et motos de collection. »

Autre grande nouveauté de ce salon 2015, le retour des véhicules utilitaires auxquels est consacré tout l'après-midi de vendredi avec une journée entreprises.

Les nouveautés ne s'arrêtent pas là ; loin s'en faut ! Samedi et dimanche, des ateliers de modélisme bateaux et modélisme voitures seront proposés aux visiteurs et une parade de voitures de collection sera organisée dans la ville à partir de 14h30 avec un baptême de véhicules ouvert au public. Cela permettra aux amoureux des voitures anciennes de voyager dans le temps ou de vivre tout simplement leur passion le temps d'une « virée ». Les revenus de la parade seront entièrement reversés à l'association Aide Humanitaire 35 qui s'implique activement dans des missions de développement en Afrique.

Ce salon reste toutefois un salon à taille humaine dont on peut faire le tour en une journée. Les férus de l'automobile découvriront les dernières technologies et innovations mises en



avant par près de 40 exposants. Évidemment l'accès aux stands est gratuit et les petits pourront également s'amuser puisqu'un manège sera mis à leur disposition avec pour objectif de faire de cet événement une vraie fête familiale et non seulement un rendez-vous commercial ou de découverte technologique.

En somme, ce salon reste très peu cher pour les exposants, bénéficie d'un espace naturel hors normes et offre une variété de typologie de véhicules en se positionnant progressivement à la pointe des nouvelles technologies que sont l'hybride et l'électrique. D'ailleurs, et c'est encore une nouveauté, des essais de voitures électriques seront possibles pour les visiteurs. Comme le précise Gauthier Cochereau - et les autres concessionnaires ne s'en cachent pas -, ce salon reste d'abord et avant tout un événement commercial au cours duquel il s'agit de prendre des contacts pour les trois à six mois à venir et de

vendre des véhicules, mais ils s'enorgueillissent tout autant de pouvoir « montrer au public des voitures qu'il n'a pas encore vu rouler et qui ne seront mises en vente officiellement que dans les mois à venir. »

Il n'en demeure pas moins que tous les participants attendent ce rendez-vous avec impatience et entendent bien créer la jonction entre l'économique et le convivial en en faisant un réel moment de découverte et une vraie fête populaire.

Animations

- ▶ Modélisme bateaux
- ▶ Modélisme voitures
- ▶ Manège pour enfants
- ▶ Exposition de voitures et de motos de collection
- ▶ Essais gratuits de véhicules électriques et hybrides
- ▶ Baptême de véhicules de collection
- ▶ Parade des voitures de collection le dimanche à 14h30 dans la ville de Cesson-sévigné (80 véhicules).

Vendredi 19 juin de 14h à 18h,
samedi 20 et dimanche 21 juin
de 9h à 18h. Restauration sur place avec ASTH et Cesson 35 Aide Humanitaire.
Entrée gratuite.





➔ EXPRESSION DES ÉLUS DE GAUCHE

Plu annulé : des arguments fragiles, de graves conséquences

Le tribunal administratif a tranché le 29 avril en annulant la délibération du 24 octobre 2012 révisant le Plan local d'Urbanisme (PLU).

Nous regrettons cette décision qui va entraîner un sérieux ralentissement dans l'avancée de notre ville, ses projets d'aménagement et son développement. Tous les acteurs économiques en sont conscients. C'est pourquoi nous demandons à la municipalité de faire appel de ce jugement ne serait-ce que pour obtenir une annulation partielle pour préserver les intérêts de la ville de risques de contentieux et conserver le PLU modifié en décembre 2014 par l'actuelle majorité.

Débutée en janvier 2009, la révision du PLU a nécessité 45 mois de travail assidu, rythmés par 76 réunions avec les différents partenaires (**État, Rennes Métropole, Chambres de Commerce et d'Agriculture**), 3 réunions publiques et une exposition d'une durée de 8 mois. **Il a reçu tous les accords de tous nos partenaires qui ont donné leurs avis.** Cela représente une masse de travail considérable pour tous les services techniques concernés.

Nos intentions étaient de :

► **Rénover le PLU 2004 :**

Contrairement à une idée largement répandue, tous les immeubles achevés rue de Rennes ont été autorisés par le PLU de 2004 (majorité de l'époque = actuelle majorité !) et non le PLU 2012 (équipe une VILLE POUR TOUS).

- Préserver le **patrimoine naturel** et la qualité paysagère de notre ville, en protégeant par exemple, l'espace du Placis Vert ;
- Anticiper l'évolution de la population et le **développement de la ville**, en proposant une offre de logements diversifiée sur les secteurs des Pierrins et l'Écocité ViaSilva ;
- Accompagner le **dynamisme économique** dans tous les domaines (recherche, construction, zones d'activités, commerce, loisirs...);

► **Diversifier les modes de déplacements** en tirant parti de l'arrivée du métro, du renforcement des lignes de bus, de l'offre des pistes cyclables...

Ce PLU s'inscrivait dans la continuité du développement de Cesson-Sévigné pour en faire une ville en phase avec le 21^e siècle. Accompagner un développement péri-urbain équilibré, dans une Éco-cité, en limite de Rennes nous semble un juste milieu. Le pourcentage de 8,5 % se justifie précisément parce que Les Pierrins puis ViaSilva étaient programmés sur la commune entraînant ainsi la livraison de 970 logements. Entre 1970 et 2000, notre ville est passée de **3 000 à 15 000 habitants, déjà + 8,5 % par an.**

Respecter les grands principes du "Grenelle de l'Environnement" a aussi été notre fil rouge. Maîtriser la consommation d'espaces naturels et agricoles, agir pour les économies d'énergies, et organiser les déplacements et les continuités écologiques étaient au cœur de ce PLU. Le label "Grenelle de l'environnement" reçu des services de l'État le 7 janvier 2013 reconnaît le sérieux du PLU et ses objectifs environnementaux respectant l'habitat et la qualité de vie des futurs habitants.

Le nouveau PLU devra lui aussi prendre en compte l'application de la loi ALUR au 01/01/2015, le Grenelle de l'environnement, le SCOT du Pays de Rennes, le Plan local de l'habitat, le Plan de déplacements urbains.

En attendant, les conséquences de cette annulation nous font revenir au PLU de 2004. Tous les permis en cours ou de moins de deux mois sont suspendus pour appliquer les règles de 2004. Ce n'est pas une bonne nouvelle pour l'intérêt général de notre commune. Le ralentissement des programmes publics et privés aura des répercussions économiques négatives, un impact lourd en termes d'emplois, un surcoût de travail pour les services et de nouvelles charges financières pour la ville pour gérer les nombreux contentieux à venir. L'annulation ne résout pas tout !

Les élu-e-s du groupe de gauche : Michel Bihan, Sylvie Marie-Scipion, Alain Thomas, Claudine David, Claude Gérard, Annie Seveno.

⊗ EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Annulation du Plu (Plan local d'urbanisme) de 2012 : impact majeur pour la commune

Ainsi que nous le présagions, le Tribunal Administratif de Rennes a, par jugement du 29 avril 2015, **annulé dans son ensemble le PLU révisé en 2012**. Le motif principal réside dans les **prévisions démographiques surévaluées**, sans commune mesure avec les perspectives retenues par l'INSEE pour la ville. C'est un **désaveu éclatant, en matière de politique d'urbanisme pour l'équipe de Gauche** menée par Michel Bihan, qui avait **conduit** et voté cette révision. Pour tenter de se défendre face au verdict du juge, les élus du groupe d'opposition ont aujourd'hui **l'outrecuidance de se défausser** sur la majorité municipale en place de 2001 à 2008. Ils confondent volontairement personnes physiques et couleur politique au mépris de la vérité, en écrivant que « majorité de l'époque = actuelle majorité », alors que sur les 27 élus de notre majorité, 23 ne faisaient même pas partie du Conseil municipal en 2004, voire n'habitaient pas encore à Cesson-Sévigné.

Nous sommes opposés à ce que ce **jugement imparable** fasse l'objet d'un **appel**.

Ce jugement entraîne des **conséquences majeures** pour la commune, sur la majorité des zones, puisqu'il remet en application immédiate le PLU de 2004. Nous avons donc, zone par zone, projet par projet, évalué cet impact.

L'effet le plus notable concerne d'abord **les zones pavillonnaires**, car les droits à construire du PLU de 2004 vont permettre de **bâtir davantage et jusqu'en limite de propriété**, induisant des gênes entre voisins et une possible **atteinte néfaste à la morphologie** des quartiers.

Le PLU de 2004 ne résout pas, par ailleurs, **le problème de la rue de Rennes**. En effet, **la protection que nous avons instaurée pour le Nord de celle-ci tombe**. **Nous allons la remettre en place en priorité**. Sur les zones de la rue de Rennes et du Centre-ville nous établirons des règles pour que leur évolution se fasse dans une cohérence d'ensemble conforme à notre vision politique de l'urbanisme, marquée par l'équilibre et l'harmonie.

Les zones destinées exclusivement aux activités économiques, sont également touchées, puisque l'annulation

fait tomber les règles que nous avons mises en place **pour faciliter l'implantation des entreprises**.

En outre, la commune pouvait auparavant compter sur certains projets pour remplir **ses obligations de production de logements** sociaux, notamment **au titre du PLH** et pour laisser respirer davantage l'axe Est-Ouest, qui subit une pression trop forte. Le projet du Haut Grippé, que nous avons négocié à la baisse avec le promoteur, est compromis.

L'Éco-Cité ViaSilva n'est pas remise en cause directement, mais ce jugement conforte notre position dans ce projet, qui doit être dimensionné en tablant **sur des prévisions raisonnables** de constructions de logements.

Nous envisageons **les mesures à prendre pour remédier à cette situation**. Nous **agissons auprès de la Métropole**, dont nous sommes maintenant tributaires pour les évolutions futures du PLU, afin que la commune **puisse au plus vite se sortir de ces difficultés**. Nous déplorons que ces conséquences n'aient pas été anticipées par les requérants, qui, s'ils poursuivaient un intérêt supérieur, **auraient dû coordonner leur action avec notre démarche politique**, puisque ces actions vont dans le même sens.

Les évolutions à envisager feront l'objet **d'une large concertation** avec les Cessonnaises et les Cessonnais. Notre souhait est en effet que les décisions qui seront prises **soient le reflet des attentes du plus grand nombre**.



Denis Schneider
Adjoint à l'urbanisme,
à l'habitat et
au patrimoine immobilier



Isabelle Gargam
Conseillère municipale
déléguée à l'urbanisme

Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du 29 avril. Le compte-rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site de la Ville :

www.ville-cesson-sevigne.fr

SPLA ViaSilva

Les élus ont adopté à l'unanimité (4 abstentions - 6 conseillers de l'opposition ne prennent pas part au vote) la modification des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de la SPLA ViaSilva. Mme Isabelle Gargam remplace M. Bidault.

Subventions aux associations

Les élus ont adopté à l'unanimité le montant de la subvention pour frais de déplacements aux compétitions sportives pour la période de septembre 2014 à février 2015. Il s'élève à 18 386,77 €.

Ouverture de classe

Le Conseil municipal a donné un avis favorable sur l'affectation conditionnelle d'un emploi à l'école maternelle Bourgchevreuil à la rentrée de septembre 2015. L'école maternelle passerait potentiellement de 6 à 7 classes selon l'avis de l'inspection d'Académie.

Zac les Pierrins : avenant n°1 à la concession d'aménagement

À la suite de la création de la SPLA ViaSilva, le Conseil Municipal a, par délibération du 21 novembre 2013, approuvé le changement de mode de réalisation de la ZAC Les Pierrins, passant de la régie à la concession d'aménagement. Depuis et à la suite des élections municipales de mars 2014, la commune de Cesson-Sévigné a demandé à la SPLA ViaSilva :

- ▶ que la poursuite des études sur la ZAC Les Pierrins soit provisoirement suspendue ;

▶ qu'une revue complète de l'avancement de l'ensemble des études soit effectuée et lui soit présentée en vue de définir des orientations nouvelles pour leur reprise. Cette démarche s'est déroulée entre le printemps et la fin de l'année 2014 à travers vingt ateliers de présentation des études.

Il s'ensuit :

▶ que la SPLA a dû, pour ce faire, effectuer des missions complémentaires : élaboration de dossiers de synthèse, animation de réunion, visite d'opérations, non prévues antérieurement ;

▶ que les conclusions données par les élus à cette "revue de projet" conduisent à reconsidérer certaines hypothèses de programmation, de composition et de morphologie urbaine, ce qui induit une reprise partielle de la plupart des études.

L'avenant a pour objet de réévaluer le forfait de rémunération de la SPLA ViaSilva concernant le poste Études. Les élus ont approuvé à la majorité (6 voix Contre - 3 abstentions) cet avenant et ont autorisé M. le Maire à signer tous actes s'y afférant.

Vente de terrains par la Ville à SNCF Réseau

La vente à SNCF Réseau du parcellaire dit du Yard secteur de Bray par la Ville au prix de 1 270 000 € en deux actes a été décidée à l'unanimité.

Rétrocession de cheminements, réseaux divers et espaces verts

Le programme immobilier d'Habitation Familiale "Cœur de Ville" a été réalisé dans le secteur de renouvellement urbain du centre-ville, entre la place de Waltrop et la rue de la Chalotais. Il a été convenu que les espaces communs seraient rétrocédés dans le domaine communal à la fin des travaux. Il s'agit de :

- ▶ allées piétonnes, escalier et cheminements non clos ;
- ▶ espaces verts non clos ;
- ▶ tous réseaux dans l'emprise des espaces rétrocédés.

Subvention à une association

Les élus ont décidé à l'unanimité d'allouer une subvention de 1 000 € à l'association A3C7 pour l'organisation de l'exposition "les clés de la photographie numérique".

Création d'une ligne électrique souterraine

Les élus ont approuvé à l'unanimité les termes de la convention pour la création d'une ligne souterraine à 90 000 volts Cesson-Sévigné / Domloup en domaine agricole.

Convention de partenariat avec l'Alec

La convention de partenariat avec l'Alec (10 225 €/an) a été approuvée à l'unanimité (6 abstentions). Rennes Métropole sera sollicitée pour la prise en charge financière à hauteur de 40 % du coût de la convention.

Sollicitation de subvention

Les membres du Conseil ont autorisé M. le Maire à solliciter auprès de Rennes Métropole une subvention de 20 % pour des travaux d'entretien, de création et d'amélioration sur les ouvrages de voirie et réseaux divers sur les lignes de bus n°6, 31 et 34 Cours de la Vilaine (aménagement d'un plateau piétonnier).
Coût des travaux : 14 653,07 € Hors Taxes).

54 310 €

C'est le produit des amendes de police. Cette recette sera affectée aux travaux de sécurité.



➤ DÉFI ÉNERGIES / ENTREPRISES

Avec 42 % des consommations énergétiques du territoire Cessonnais, les entreprises représentent un enjeu considérable pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, conformément à la Convention des Maires signée par la Ville en 2009.

Afin de sensibiliser tous les acteurs de son territoire à la maîtrise de l'énergie, la ville de Cesson-Sévigné a décidé de lancer en 2015 une action auprès de cinq entreprises pilotes.

L'opération sera réalisée en partenariat avec l'Alec (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) et la MEITO (Mission pour l'électronique, l'informatique et les télécommunications de l'Ouest).

L'accompagnement se fera auprès d'entreprises de profils différents (effectif, activité), afin d'avoir un panel représentatif de tous les secteurs d'activités. Un bilan énergétique établi sur la base des consommations et des dépenses d'énergies des deux dernières années permettra de dégager des pistes d'économies.

Les résultats de cette 1^{ère} étape permettront de fournir à ces entreprises l'ensemble des recommandations techniques et d'usages visant à optimiser les consommations d'énergies.

Parallèlement, les entreprises cessonnaises seront invitées à baisser leur consommation en 2015 par rapport à 2014.

Celles qui se seront distinguées seront mises à l'honneur en 2016. Les détails pour les inscriptions seront disponibles sur le site Internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

➤ DE NOUVEAUX PARCOURS AU BOIS DE LA JUSTICE

De nouveaux parcours au Bois de la Justice seront accessibles au public cet été. L'aménagement permettra de répondre à la création d'un cheminement connecté aux dispositifs existants et garantira une circulation harmonieuse dans le parc. Les cheminement sont mixtes : piétons, vélos. Le Parcours Permanent d'Orientation va également être redéployé.

Les différents types de parcours (terrain sablé) réalisés par les services Techniques de la Ville en partenariat avec l'association ACC :

- ▶ **anneau de 400 m.** (un stade d'athlétisme à ciel ouvert). Dénivelé : terrain plat. Accès : entrée Nord, Nord Est ;

- ▶ **boucle de 1000 m.** Dénivelé : variable. Accès : entrée Nord, Nord-Est, Est ;

- ▶ **boucle de 1000 m.** Dénivelé : variable. Accès : entrée principale du Parc ;

- ▶ **boucle de 1100 m.** Dénivelé : variable. Accès : entrée Sud ;

- ▶ **boucle de 2100 m.** Dénivelé : variable. Accès : toutes entrées ;

- ▶ **parcours de 320 m.** Parcours en dénivelé (100 m rectiligne à 13% positif, 220 m à 6% négatif). Accès : entrée Sud.

Ce projet s'intègre aux autres parcours existants dans la commune, avec un parcours inter-parcs de 10 km. À terme, le projet est de réaliser un semi-marathon, soit 21 km.

➤ DÉMONSTRATION DE TAILLE D'ARBUSTES



Une trentaine de Cessonnais a participé à la démonstration de taille d'arbustes à floraison

printanière organisée par la Société d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine 35 en partenariat avec le service des Espaces Verts de la Ville samedi 25 avril.

➤ COMPOSTEURS

Des composteurs et des bio-seaux sont disponibles à l'accueil de l'Espace Citoyen. Il s'agit de composteurs d'une contenance de 300 litres proposés par Rennes Métropole. Les personnes qui souhaitent un composteur doivent se munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une carte d'identité ou d'un passeport. Elles recevront une facture des services de Rennes Métropole de 20 €. *Contact : Espace Citoyen au 02 99 83 52 00.*



Inauguration du Jardin des senteurs à la maison de retraite Beausoleil jeudi 23 avril. Initié par Mégane, stagiaire, ce jardin va être entretenu par les résidents.



Le loto organisé par le Conseil Municipal des jeunes dimanche 26 avril au Carré Sévigné a réuni 191 personnes. Les 1 628 € de bénéfices ont été remis à la Passerelle, l'épicerie sociale.



Inauguration du Mac Donald situé 11, rue du Rocher, zone de la Rigourdière, lundi 27 avril. Mario Piromalli, dirigeant, aux côtés d'Albert Plouhinec, le maire, a présenté son équipe. C'est le 2^e Mac Donald implanté dans la commune.



Vernissage de "Génération" à la Galerie Pictura mardi 28 avril, une exposition collective d'élèves des écoles d'art de la région : l'institut Supérieur des Arts Appliqués de Rennes et les apprentis du Brevet technique des métiers de la photographie de la faculté de Rennes.



Des ateliers d'archéologie ont été mis en place avec les scolaires des écoles Beausoleil, Bourcchevreuil et Notre-Dame et des professionnels de l'Inrap en lien avec l'exposition Sur les rails présentée au Centre Culturel.



Inauguration de la ludothèque lundi 4 mai, à l'Espace Citoyen. Nathalie Charruey, conseillère municipale déléguée à la petite enfance et à l'événementiel des associations, Solenne Guézéneq, adjointe chargée de la petite enfance, de la vie scolaire, de la jeunesse et de la famille et Albert Plouhinec, le maire.



Inauguration mardi 5 mai de l'exposition *Handi'chiens*, l'Association Nationale d'Éducation de Chiens d'Assistance pour Handicapés, par Annick Rocca, adjointe chargée de l'action sociale et des solidarités. L'exposition a été présentée tout au long du mois de mai à l'Espace Citoyen.



La réunion publique sur la présentation du budget 2015 et des contraintes financières de la commune s'est déroulée mardi 5 mai, à l'Espace de Grippé. L'occasion pour les Cessonnois de poser toutes les questions concernant ce domaine.



Journée de prévention routière jeudi 7 mai pour 800 élèves de Cesson-Sévigné parking de Grippé. Un projet réunissant la Ville et les établissements scolaires (le Lycée Saint-Étienne, le Lycée Sévigné et le collège de Cesson-sévigné).



Journée citoyenne jeudi 7 mai. Les élèves des écoles primaires ont participé à des ateliers le matin proposés par le service Éducation Jeunesse de la Ville, et les associations cessonnoises UNC et Cesson Mémoire et Patrimoine.



La journée citoyenne du jeudi 7 mai a été marquée l'après-midi par la cérémonie militaire place du Marché. L'après-midi était organisée par l'École des transmissions conjointement avec la Ville, l'inspection de circonscription de l'éducation nationale et l'UNC.



Vendredi 8 mai, à l'occasion du 70^e anniversaire de la commémoration de la Victoire du 8-Mai 1945, après le fleurissement des stèles et la messe, lors de la cérémonie Place du Marché, Joseph Régnier a reçu l'insigne de porte-drapeau remis par Albert Plouhinec, le maire.

VISUAL

OPTICIEN LUNETIER



8. Place de L'église

35510 Cesson Sévigné

02 99 83 94 96

TIZEN

Restaurant Chinois

Gastronomie - Thé - Calligraphie et Peinture



Formules du Midi et du Soir- Repas Groupes
Sur place et A emporter

Les menus à consulter sur www.ti-zen.fr
Réservation: 02 99 63 97 86

Du Lundi au Samedi, Midi et Soir
Centre Commercial les Longs Champs 35700 RENNES
(Parking Offert)

茶
味
禅

Le Zen et le Thé
ne font qu'un



TIZEN

La maison du Zen

➤ PORTRAIT

Marie-Noëlle Flatrès, vice-présidente d'Aceveh

Marie-Noëlle Flatrès est vice-présidente de l'Aceveh (association Cesson Est Vivre en Harmonie). « J'ai été présidente pendant deux ans au moment de la création de l'association, le 3 juillet 2010. » L'actuel président est Jean Maillard. Le but de l'association ? Maintenir, améliorer et harmoniser le bien vivre de ses membres dans leur cadre de vie. « Nous nous sommes beaucoup orientés vers les jardins : nous proposons des trocs de plantes, nous organisons des sorties botaniques. » Le repas des voisins, toujours organisé à la fin du mois de mai, est un rendez-vous très prisé, où chacun amène quelque chose. L'association compte une soixantaine de personnes. « Au départ, cela a commencé géographiquement, avec des habitants du Placis vert, le Bd de Dézerseul, la rue du Grand Domaine... Maintenant les gens viennent d'autres quartiers de Cesson-Sévigné. » précise Marie-Noëlle Flatrès qui habite dans la commune depuis 35 ans.

Contact : 02 99 83 46 04
christophe.flatres@neuf.fr



➤ ÉCONOMIE - COMMERCE

3 S, solutions, services, sérénité



Mickaël Douénat est à la tête de 3 S, Solutions, services, sérénité, entreprise de services à la personne. Du jardinage, de l'entretien de la maison, de la livraison de repas, vigilance temporaire de résidence, assistance en démarches administratives. « Mon but est d'être le plus réactif et disponible possible. J'ai travaillé dans le bâtiment donc j'ai de bonnes notions de bricolage. J'adore le jardinage : j'ai grandi à la campagne. » indique le Cessonnais.

« J'ai une formation de base dans l'informatique » précise Mickaël Douénat qui possède un BTS administrateur réseau. Il propose donc également aux clients une assistance informatique et Internet.

Mickaël Douénat intervient sur la commune de Cesson-Sévigné et aux alentours.

➤ **3 S**
Solutions, services,
sérénité

Tél. : 06 77 57 86 37
services-3s@outlook.fr

OPÉRA

CENERENTOLA

De Rossini.

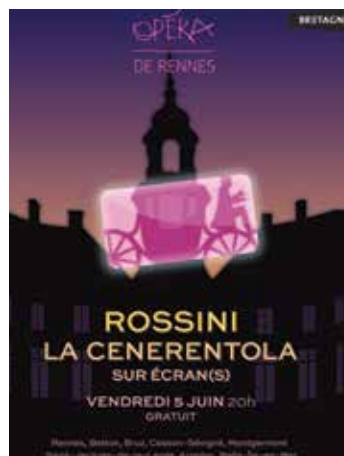
4^e édition de l'opéra en multidiffusion proposée par Rennes Métropole et la Ville. Il y a deux ans que Jérôme Savary nous a quittés. Mais les belles réalisations d'opéra-bouffe et d'opérette que ce grand homme de théâtre a signées dans les plus vénérables maisons lyriques européennes méritent assurément de lui survivre.

Ainsi l'Opéra de Rennes a fait le pari de redonner vie à La Cenerentola, cette Cendrillon de Rossini qu'il avait créée au Grand Théâtre de Genève il y a plus de vingt ans avant de la reprendre au Palais Garnier où elle entraînait au répertoire de l'Opéra de Paris. Le parti pris est celui d'une fantaisie déclinée sous toutes ses formes, y compris les plus délirantes, depuis la pure invention poétique jusqu'au burlesque pleinement assumé, toujours fondé sur l'effet de surprise et sur une sorte de surréalisme avant la lettre.

VENDREDI 5 JUIN À 20H

PARC DE LA MONNIAIS.

Gratuit. (Attention : le chemin du Bois de la Justice sera fermé à la circulation. Accès au parking rue des Buttes et par la Monniais).



OUVERTURE DE LA BILLETTERIE POUR LA SAISON 2015/2016

Ouverture uniquement pour les Cessonnais **lundi 22 juin et mardi 23 juin**, de 13h à 21h.

Ouverture pour tous :

mercredi 24 juin, de 10h à 21h ;

jeudi 25 et vendredi 26 juin de 13h à 21h.

Le programme sera disponible dans l'Agenda du 15 juin et sur le site de la Ville, ville-cesson-sevigne.fr

© Pascal Elliot



PÉNICHE SPECTACLE FACE À LA MER

Le concert se déroulera sur la Péniche Spectacle accostée aux berges de la Vilaine, lieu insolite pour ce concert festif.

VENDREDI 5 JUIN À 20H30

PÔLE KAYAK FRANCE

Tarifs : plein, 20 € ; réduit 15 € et jeune, 13 €.

(Repli au Centre Culturel en cas de mauvais temps).

THÉÂTRE J'AVAIS UN BEAU BALLON ROUGE

De Angela Dematté / CDN Nancy-Lor-

raine. Théâtre de la Manufacture.

Pour la 1^{ère} fois réunis sur scène, Richard et Romane Bohringer se donnent la réplique dans ce duo très touchant.

Dans l'Italie des années soixante, en plein dans les luttes révolutionnaires estudiantines, un père et sa fille confrontent leurs croyances et leurs aspirations à une société plus juste. Un spectacle aussi subtil que surprenant qui questionne le spectateur sur ses propres défauts.

MARDI 9 JUIN À 20H30

CARRÉ SÉVIGNÉ

Tarifs : plein, 30 € ; réduit 28 € et jeune, 17 €.



© Éric Didym

Billetterie de la Saison Culturelle : Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 ; le samedi, de 10h à 12h30. Contact : 02 99 83 52 00 ; centre-culturel@ville-cesson-sevigne.fr

➤ VIE CITOYENNE

Du 1^{er} au 20 juin

Les élèves du pôle Arts Plastiques exposent leurs créations dans la Galerie Pictura, dans le hall du Centre Culturel et à la Médiathèque autour de la thématique de l'année « La sieste du guépard ». Entrée libre. Vernissage le 3 juin à 18h.

Samedi 6 juin

Le Bagad de Cesson-sévigné organise un Fest-Noz au Carré Sévigné à 20h30. Avec les groupes suivants : Hamon Martin Quintet, Esquisse, Ker-no-Buisson Quintet, Bagad de Cesson. Apéro-concert à 18h30. Entrée : 6 €. À la même date, journée portes ouvertes de 14h à 17h à la Fresnerie. www.bagadcesson.com

Dimanche 7 juin

« Ouverture gratuite ». Musée des Transmissions, Espace Ferrié, de 14h à 18h. 6, avenue de la Boulaïs. Tél. : 02 99 83 42 87.

Vendredi 12, samedi 13 à 20h30 et dimanche 14 juin à 15h

Spectacle de fin d'année des élèves du pôle Danse au Carré Sévigné sur le thème des citations « Être, c'est avoir la liberté de créer ». Entrée : 6 €.

Samedi 20 juin

Cérémonie de remise de plaques à 10h30 à la Touche Ablin dans le cadre de la numérotation de voirie de l'ensemble des lieux-dits de la commune. Tous les habitants concernés sont invités. Contact : tél. : 02 99 83 52 06.

Mardi 23 juin

36^e édition du palmarès sportif organisé par la Ville au Carré Sévigné à 18h. L'occasion de récompenser des individuels et des équipes.



Mademoiselle Orchestra

➤ LES GLACIÈRES BLEUES

MADemoiselle ORCHESTRA

Pour fêter la fin de la Saison Culturelle, voici un nouveau pique-nique artistique, en lien avec le service Social. Costumes colorés, chorégraphies déjantées et répliques aussi drôles que savoureuses : ces huit femmes passionnées par le théâtre et la musique à l'énergie débordante et au répertoire revisité offrent un beau moment de fantaisie musicale. Mademoiselle Orchestra surprend, séduit et déclenche une vraie rencontre avec le public.

DIMANCHE 14 JUIN À 12H30 ET 14H30

PARC DE LA MONNIAIS.

Gratuit et ouvert à tous.

➤ MUSIC-HALL DOUBLE PLATEAU

SUIS-JE, SUIS-JE, SUIS-JE BELLE ?

Cie Forget me not.

Hommage à Yvette Guibert, l'une des premières chanteuses du début du XX^e siècle à témoigner avec passion, humour et force de la condition de la femme et de l'amour.

2 G, ARTISTES DE MUSIC-HALL

Inspiré par les célèbres duettistes d'avant-guerre Charpini et Brancatto, les 2 G, Georges et Gaétan, ressuscitent une certaine idée du music-hall,

JEUDI 18 JUIN À 20H30

CARRÉ SÉVIGNÉ

Tarifs : plein, 16 € ; réduit 14 € et jeune, 10 €

➤ LIVRES VOYAGEURS

Samedi 20 juin de 10h à 12h, sur la place du Marché.

Événement participatif... Et si en faisant votre marché vous vous laissez tenter par un livre voyageur ? Un stand vous proposera toutes sortes de livres que vous pourrez emporter chez vous, lire, et redéposer dans un lieu public. Vous pourrez même amener un de vos livres que vous souhaitez faire voyager : il recevra sa petite étiquette et l'emballage plastique adéquat !

Partenariat entre le service Social et la Médiathèque. Gratuit.

➤ HEURE DU CONTE

Mercredi 24 juin à 15h30 à la Médiathèque.

Il était une fois... Quel cirque ! Gratuit sur réservation au 02 99 83 52 00. À partir de 4 ans.

➤ CONFÉRENCE

Jeudi 25 juin à 20h30 à l'auditorium du Centre Culturel.

Conférence "La sculpture des origines à nos jours". Une histoire suggérée de la sculpture. Par Loïc Bodin, sculpteur. Tarif : 2 €.

Renseignements : Marie Paubert au 02 99 83 52 00.

Cheminées JOUVIN



Magasin d'exposition à **Vitré**

1, Allée de la Haute Gasniais

02 99 75 27 83



chemineesjouvin.com

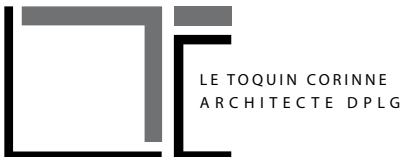
Ne perdez plus de temps

Je coiffe à domicile

02 99 62 44 30

Catherine BIÉJO

LES 12 & 13 JUIN 2015,
les architectes ouvrent leur porte,
à cette occasion Corinne LE TOQUIN
vous invite.



Lors de ces 2 jours, Corinne LE TOQUIN sera à votre écoute afin de discuter de votre projet éventuel. Vous pourrez échanger avec elle sur la vision du métier d'architecte, dans un contexte convivial.

Elle vous présentera ses différents projets notamment dans les domaines de la rénovation, extension, aménagement intérieur, ainsi que sa méthodologie de travail. Soucieuse de la satisfaction de ses clients elle s'adaptera à votre mode de vie, vos besoins, votre budget et le contexte environnemental.

Ces 2 jours vous permettront de vous rendre compte que l'architecte est accessible à TOUS.

N'hésitez pas à venir participer à cet événement autour de collations **le vendredi 12 juin de 13h à 19h00 et le samedi 13 juin de 9h00 à 18h00** au :

3, allée de la Janaie 35510 CESSON SEVIGNE.

Vous pouvez l'appeler au **06 70 95 22 75**

www.portesouvertes.architectes.org



Presso-esthétique

+ gel fraîcheur minceur

Affine la silhouette
Soulage les jambes lourdes
Draine l'excès d'eau

1 zone achetée

=

1 zone offerte*

soit 25€ au lieu de 45€



Femme & Homme

* offre valable jusqu'au 31/08/2015

Carte cadeau sur demande

DERMEA

12D avenue des Peupliers 35510 CESSON-SÉVIGNÉ

Tél. : 02 23 45 26 67

www.dermea.fr



© B. Dazeur

📍 PÔLE FRANCE KAYAK

Championnat du monde junior au Brésil du 23 au 26 avril

Malo Quéméneur, licencié au club de Saint-Brieuc, membre du pôle Espoir et lycéen à Sévigné en première S vient de remporter au Brésil la médaille d'argent au championnat du Monde 2015 de kayak slalom dans la catégorie kayak homme junior. Il confirme ainsi son excellente forme. Il avait remporté la demi finale et a réussi l'exploit de terminer juste derrière le favori de l'épreuve, le slovaque Jakub Grigar, n°1 mondial.

Camille Prigent a obtenu la médaille de bronze, gagnée au terme d'une

finale compliquée pour (presque) toutes les féminines.

Marine Lévêque termine 22^e en kayak dame et Margaux Henry 15^e en canoë dame. À noter que sur les huit juniors français présents au Brésil, cinq sont membres du Pôle de Cesson-Sévigné et lycéens à Sévigné !

Prochaines étapes : le championnat de France sur la Durance en juillet puis le championnat d'Europe en Pologne (Cracovie).

Guillaume Alzingre, sélectionné en équipe de France

Guillaume Alzingre confirme sa grande classe internationale en remportant la dernière épreuve sprint des sélections nationales 2015 à l'Argentine la Bessée. Avec cette victoire, Guillaume Alzingre s'assure la victoire au général et la sélection pour le mondial 2015 qui se passera à Vienne (Autriche) ce mois de juin.

Retrouvez toutes les informations sur le site Internet www.canoe-kayak-mag.fr



📍 OCC GYM

Assemblée générale

Assemblée générale et inscriptions 2015-2016 **mercredi 24 juin** à 20h30, au siège de l'OCC, à l'Aquarium, bd de Dézerseul.

Découverte des activités, résultats sportifs et comptes de l'association, suivis du pot de l'amitié.

C'est aussi l'occasion pour vous d'échanger et de rencontrer l'équipe bénévole du bureau et les entraîneurs.

À noter : les inscriptions et ré-inscrip-

tions pour l'année prochaine prises lors de l'assemblée générale seront maintenues au tarif 2014. Seuls les dossiers complets seront acceptés (certificat médical, enveloppes timbrées et règlement).

Les dossiers peuvent être récupérés à la salle de gym (Espace Sportif Bourchevreuil) ou téléchargés sur le site du club, rubrique infos pratiques/ documents).

Gala

Afin de clôturer l'année, tous les gymnastes et tumbleurs, de 3 à 25 ans, seront fiers de vous présenter leur gala de fin d'année **mardi 30 juin** à partir de 18h30 à la Halle des Sports du lycée Sévigné. Si vous voulez découvrir cette activité, n'hésitez pas à venir admirer les gymnastes lors de cette soirée festive. Restauration sur place.

<http://occgym.club.sportsregions.fr>

📍 AC CESSON

L'Athletic Club Cessonnais organise la 3^e édition de son meeting d'athlétisme le **vendredi 12 juin**, à partir de 19h sur le stade Roger Belliard. Diverses disciplines seront représentées tout au long de la soirée afin de permettre aux athlètes d'établir de nouveaux records. Restauration possible sur place. *Contacts : 06 61 96 44 68 ; www.accesson.org*

📍 HALIOTIS

Baptêmes de plongée gratuits à la piscine **du 1^{er} au 20 juin** les lundis et vendredis. Ils sont proposés aux adultes comme aux enfants à partir de 8 ans (en présence des parents). Les places sont limitées et la réservation est obligatoire. Baptêmes gratuits le lundi à partir de 20h15 et le vendredi à partir de 19h45 (rdv 30 mn avant).

Contact : Yann Bomer au 06 23 70 52 54 ou baptemes@haliotis.org.



➤ LES PETITS CHANTEURS DE SAINT-MARTIN

Les Petits Chanteurs de Saint-Martin vous invitent à leur concert qui se déroulera le **samedi 6 juin** à 20h30 à l'église. Entrée libre.

Ce chœur dirigé par Philippe Peloil, vous proposera un programme varié, allant du chant sacré au chant profane de tous horizons.

Dès maintenant les inscriptions pour l'année prochaine peuvent être prises.

Renseignements : 06 70 44 77 85 ou contact.pcsm@dcesson35.cef

➤ VESTIAIRE SOLIDAIRE

Ouvert à tous au 58, cours de La Vilaine, le vestiaire vous accueille le mardi de 14h à 17h pour le dépôt de vêtements propres et en bon état sauf les chaussures, le mercredi et le jeudi aux mêmes horaires pour la vente à tout petits prix.

À partir du 2 juin, liquidation du stock printemps été : tous les articles seront soldés moitié prix.

Le vestiaire solidaire dispose en ce moment d'un rayon de vêtements authentiques en provenance d'Asie.

Contacts : Anne Pellan au 02 99 83 30 37 ou Julie Wagner au 02 99 83 95 10.

➤ CESSON ART ET POÉSIE

Luc Leguérinel expose **samedi 6 et dimanche 7 juin** de 10h à 19h au manoir de Bourgchevreuil

Luc Leguérinel membre de l'association Cesson Art et Poésie, crée le long des chemins des installations

éphémères allant du poétique au politique.

"De par sa formation d'écologue, ce plasticien s'empare de problématiques environnementales pour nous interroger : la Beauté pourra-elle sauver le Monde ?"

10% des ventes seront reversées à "vaincre la mucoviscidose".

➤ AVF CESSON-SÉVIGNÉ

Assemblée générale **vendredi 12 juin** à 15h à l'Espace Citoyen.

Sortie à Honfleur et Pays d'Auge, avec "Art et Poésie" **jeudi 18 juin**. Rdv à 6h45 devant La Poste, départ 7h. Visite guidée de la ville, temps libre, visite du musée, déjeuner. Tour du port en bateau, départ de Honfleur : visite d'une cidrerie calva et dégustation, visite du village typique de Beuvron en Auge et de l'église de Pierrefitte en Auge.

Prix : 44 € (tout compris sauf repas). Inscriptions auprès des hôtesse.

À CESSON-SÉVIGNÉ, AX'HOME

Visitez notre appartement témoin décoré



- Petite résidence avec des appartements de 3 ou 4 pièces⁽²⁾, de beaux volumes et des prestations de qualité.
- Forte demande locative.

AX'HOME
57, rue de Rennes
35510 Cesson-Sévigné
De 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30 (17h le samedi)

bougues-immobilier.com
0 810 002 396
PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

Bougues Immobilier
Bien plus pour vous



➤ BEAU PALMARÈS POUR LE VIDÉO CLUB

Le vidéo club cessonais a participé fin avril à la 67^e édition des Rencontres régionales de courts métrages à Montjan-sur-Loire (49).

Une cinquantaine d'amateurs passionnés représentant les clubs de Bretagne et de Pays-de-La-Loire et de Vendée sont venus y présenter leurs œuvres devant un jury composé de professionnels.

Le club a présenté onze films : cinq fictions, quatre documentaires, un reportage et un film minute.

Sept films ont été récompensés. « C'est le plus beau palmarès pour le club qui présentait pour la 1^{ère} fois autant de films. Cela montre son dynamisme » souligne Jean-Claude

Simonney, président de l'association depuis cinq ans. Il souhaiterait trouver un successeur, « pour trouver de nouvelles idées... »

Les prix cessonais :

- ▶ 2^e prix spécial Ciné Ouest : fiction *Flic mais pas que...* de Pascal Shram. Il est également retenu pour la sélection nationale à Vichy (03) fin septembre, de même qu'un autre, *Contagion*, présenté dans la catégorie 1 minute.
- ▶ Prix spécial Reportage : *Le Pardon de la Saint-Jean*, réalisé à La Feuillée (29) de Jean-Claude Simonney. Il est également retenu pour la sélection nationale.
- ▶ Prix spécial de l'Image : reportage *Khaing-Khaing* d'Yves Borgne.
- ▶ Trois autres films ont également été récompensés : *Tsukiji*, de Maurice Pencilé ; *Nego Chin*, de Daniel Reymond, et *Le seul Coupable*, d'Yves Esnault.

Une soirée de courts métrages pour présenter les films sera organisée au cinéma Le Sévigné en mars 2016.

➤ ADMR

L'association ADMR Cesson - Vern - Chantepie en partenariat avec les associations ADMR du pays de Rennes (sud, sud - ouest) met en place un service de visites de nuit.

Les interventions de nuit, d'une durée de 30 mn ou plus, une à plusieurs fois par nuit, programmées ou non, répondent à des besoins :

- ▶ d'aide aux actes essentiels de la vie quotidienne (aide au lever, au coucher, aide à l'hygiène corporelle, aide à la prise de médicaments, aide à la prise d'une collation, accompagnement aux toilettes, change, hydratation, besoin de retournements...) ;
- ▶ de sécurisation (vérification du bien-être de la personne, présence rassurante, etc) ;

Un n° de téléphone spécifique est mis

en œuvre et met en contact l'utilisateur et le professionnel.

Ce service de nuit, constitué de professionnels auxiliaires de vie sociale, peut intervenir à la demande sur simple coup de fil. Ces professionnels, qui vous seront présentés de jour avant toutes interventions, intercaleront ainsi les nouvelles demandes de passage de nuit dans leur tournée.

Les tournées de nuit commencent à partir de 21h00 et se terminent le lendemain matin à 7h00, 7 jours / 7.

Ces interventions concernent les communes de Cesson-Sévigné, Chantepie et Vern-sur-Seiche.

À noter : l'ADMR recherche des bénévoles.

Contacts : 4, place Waltrop ; tél : 02 99 83 70 74 / Fax : 02 99 83 51 64.

➤ AMICALE DES RETRAITÉS

Sortie à la Journée **mercredi 24 juin**.

"Les Forges des Salles et le lac de Guerlédan" départ 8h place Sévigné. Tarif : 63,50 €. S'inscrire auprès des délégués de quartiers. Places limitées.

Séjour vacances du 2 au 8 septembre 2015 à destination de la Camargue (Carry-le-Rouet) ouvert à toutes personnes. Réunion d'informations le **jeudi 25 juin** à 15 h salle n°3 au Carré Sévigné en présence du voyageur .

➤ SECOURISTES FRANÇAIS : CROIX BLANCHE

Formation PSC1 (Premiers secours en Équipe de niveau 1) les 12,13, 14 juin et 19, 20, 21 juin, salle du Pressoir. Vendredi de 14h/18h, samedi de 9h/12h et 14h/18h, dimanche de 9h/12h et 14h/18h. 35 heures de formation.

Tarif : 250 €. Contact : 02 99 83 24 52 ou 06 78 36 45 95.

➤ ACAT

Ce mois-ci vous lutterez pour libérer un militant anti-esclavage, sa condamnation à 2 ans de prison est inacceptable et injuste. Retrouvez la lettre d'intervention à renvoyer sur : <http://acat-cesson-thorigne.asso-web.com/35+lappel-du-mois-en-cours.html>

➤ CINÉMA LE SÉVIGNÉ

Every thing will be fine

(2D) - 1h55 - VO - Allemagne de Wim Wenders avec James Franco, Charlotte Gainsbourg

Lundi 1er juin à 20h30

La vie des gens

1h25 de Olivier Ducray

Mardi 2 juin à 20h30 en présence du réalisateur

www.cinesevigne.fr

Tél/répondeur : 02 99 83 12 21

6^e salon

Entrée
gratuite

AUTO MOTO UTILITAIRES

Ven. 19 juin de 14h à 18h
Après-midi dédié aux véhicules utilitaires

Sam. 20 et dim. 21 juin
de 9h à 18h

Cesson-Sévigné
Parc de Champagné



Essai de véhicules électriques
Modélisme/Manège
Voitures anciennes : Baptême/Parade dim. à 14h30
Restauration sur place avec
ASTH et Cesson 35 Aide Humanitaire

